



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

CONSEIL GENERAL
Séance constitutive de la législature 2008-2012
Jeudi 21 août 2008 à 19 h 00
à l'Espace Perrier, salle "Les Bourguignonnes"

C o n v o c a t i o n

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance par le doyen d'âge,
nomination d'un secrétaire et de deux questeurs
2. Appel
3. Nomination du bureau du Conseil général pour la période administrative 2008-2009
*(un[e] président[e], un[e] vice-président[e], un[e] secrétaire, un[e] secrétaire-adjoint[e] et
deux questeurs)*
4. Nomination du Conseil communal, pour la période administrative 2008-2012
(scrutin secret, à la majorité absolue)

Suspension de séance pour permettre la constitution du bureau du Conseil communal

5. Communications du Conseil communal
6. Lecture de l'arrêté proclamant l'élection des conseillers généraux
en remplacement de ceux nommés au Conseil communal
7. Nomination d'une commission ad hoc du Règlement général de La Tène
8. Divers

La Tène, le 8 juillet 2008

CONSEIL COMMUNAL